

L'Accueil familial de vacances

« Partager vos vacances »



L'Accueil familial de vacances, qu'est-ce que c'est ?

L'Accueil familial de vacances (AFV) du Secours Catholique permet à des enfants, dès l'âge de 6 ans et jusqu'à leur majorité, d'accéder à des vacances grâce à une famille qui souhaite « partager ses vacances ». Ce dispositif s'inscrit dans le cadre légal de la réglementation « Jeunesse et Sports » concernant les accueils de mineurs.

Accueillir des enfants, pour quoi faire ?

L'Accueil familial de vacances permet de contribuer au développement de l'enfant grâce à un moment de vacances vécu dans la confiance. Devenir famille de vacances, c'est donner à un enfant la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échange ; c'est permettre à une famille de s'enrichir par la rencontre, l'accueil et le partage avec un enfant.

Comment se déroule le séjour ?

Les enfants sont accueillis par la famille de vacances pour un séjour de trois semaines. La famille de l'enfant, associée au projet de vacances, reste le premier éducateur de son enfant et participe à l'organisation de ses vacances. La famille de vacances, elle, veille à ne jamais se substituer à la famille de l'enfant. Le rôle de la famille de vacances est d'accueillir l'enfant pour l'aider à être acteur de son propre développement et participer à son éveil. Elle met en valeur les richesses de l'enfant accueilli.

Pour tout renseignement :

Délégation Nord/Cambrai du Secours Catholique
18, rue du Petit-Séminaire
59400 Cambrai
03 27 81 21 89
n.cambrai@secours-catholique.org